

Intitulé : Généralités Proximités Electriques

Code formation : **F304A**

Durée formation : **17,5 Heures**

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Détecter, caractériser et prioriser les proximités électriques potentielles,
- Répondre à une demande formulée par un tiers.

2 - Contenu de la formation :

- Problématique, les enjeux, la politique RTE des proximités électriques,
- Organisation mise en place entre les différentes entités pour l'identification, l'étude et le traitement des proximités électriques,
- Utilisation d'une application d'aide à l'identification et la priorisation des proximités électriques potentielles intitulée «PROXIM+ » (propre à RTE),
- Mise en œuvre d'une mesure de résistivité de sol et d'une mesure de prise de terre de pylône,
- Présentation de cas concrets.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

- Salariés en charge d'études de proximités électriques, et/ou des mesures particulières (terre, Champs Electromagnétiques, ...) liées aux proximités électriques,
- Toute personne confrontée aux proximités électriques mais également à tous les agents ayant un besoin de connaissance et d'approfondissement dans ce domaine.

Prérequis :

- Décrire les caractéristiques fonctionnelles et techniques des ouvrages du réseau de Transport,
- Définir les grandeurs électriques (courants, tensions, puissances, impédances, loi d'ohm),
- Citer les différentes perturbations susceptibles d'affecter le réseau.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Savoir sensibiliser les tiers aux risques auxquels ils s'exposent par leur activité à proximité des liaisons aériennes,
- Savoir adapter son discours et ses arguments à l'auditoire,
- Connaître et mettre en œuvre les politiques de maintenance.

5 - Modalité d'évaluation

Evaluation effectuée sous la forme d'un QCM et de l'observation lors des mises en situation pratiques durant le stage.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.